



MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CHARGES DE CONTROLLER LES COMPTES DE DASSAULT AVIATION

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en charges sur les exercices 2013 et 2012 sont :

(milliers d'euros)	DELOITTE & ASSOCIES		MAZARS	
	2013	2012	2013	2012
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)				
DASSAULT AVIATION	210	210	210	210
Filiales intégrées globalement	0	0	334	349
Missions accessoires (2)				
DASSAULT AVIATION	75	44	49	29
Filiales intégrées globalement	0	0	16	26
TOTAL	285	254	609	614

(1) ces honoraires concernent principalement la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe, la certification des états financiers statutaires de DASSAULT AVIATION S.A. et de ses filiales et le respect des réglementations au plan local.

(2) ces honoraires concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes (rédaction d'attestations particulières, avis et opinions liés aux normes comptables, ...).

De plus, il convient d'ajouter à ces montants les honoraires versés par les filiales intégrées globalement à des Commissaires aux Comptes autres que les cabinets DELOITTE & ASSOCIÉS et MAZARS : 71 milliers d'euros en 2013 et 46 milliers d'euros en 2012.